

KI-TÉTSÉ

5777



n°382

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Nous retrouvons dans notre Paracha, 74 des 613 commandements. Le texte décrit d'abord les lois de la « belle captive », celles de l'héritage du premier-né, du fils rebelle, de l'enterrement et du respect du défunt, la restitution des objets trouvés, le renvoi de la mère d'oisillons trouvés, le devoir d'ériger un parapet pour prévenir tout chute d'un toit, ainsi que les différents croisements interdits (entre espèces végétales ou animales différentes).

Ensuite, nous trouvons aussi la description des procédures judiciaires et des sanctions applicables dans le cas d'un adultère, dans les cas de viol ou séduction d'une jeune fille non mariée, ainsi que pour le mari qui accuserait injustement son épouse d'infidélité. Les personnes suivantes ne peuvent pas se marier avec un homme ou une femme d'ascendance juive : le bâtard, l'homme Moabite ou le descendant des Ammonites, la première et la deuxième génération Edomite ou égyptienne.

Puis nous avons les lois qui régissent la pureté que doit conserver un campement militaire, l'interdiction de renvoyer un esclave étranger qui viendrait trouver refuge en Israël, le devoir de payer un salarié en son temps et de lui permettre de consommer des fruits du champs au moment où il y travaille, les lois de l'emprunteur et l'interdiction du prêt à intérêt, les lois du divorce, la peine des 39 coups pour celui qui enfreint une interdiction de la Torah, la procédure du « Lévirat »...

La Paracha se conclut sur le fameux passage « Zakhor », « Souviens-toi », qui nous demande de nous rappeler de l'attaque du peuple d'Amalek sur le chemin après la sortie d'Egypte.



Dédié pour la réussite matérielle et spirituelle de
Déborah Lemmel



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Preuves de la captive de belle apparence

Devarim (21, 11) "Si tu vois parmi les captifs une femme de belle apparence, que tu t'éprennes d'elle et que tu veuilles la prendre comme épouse."

On peut déduire du sujet de la Echet Yefat Toar – la captive de belle apparence – qu'on ne demande jamais à l'homme d'accomplir une Mitzvah impossible à respecter. Connaissant parfaitement son penchant, la Torah l'autorise à prendre pour épouse une femme captive, sachant bien que, sinon, il risquerait de ne pouvoir se maîtriser.

De même, le Talmud (Yoma 83a) rapporte que si quelqu'un est en train de subir une crise de Boulmous – hypoglycémie, on peut lui donner à manger des aliments non Cashères – si l'on n'a pas de nourriture Cashères à disposition, bien sûr – jusqu'à ce qu'il recouvre la vue !

Le Gaon Rabbi Ye'hezkel Abramski se sert de cet épisode pour contrer ceux qui affirment que, dans certaines situations ou à certaines époques, on n'est pas tenu d'accomplir les Mitzvoth telles qu'elles ont été énoncées, et qu'il y a donc lieu de les « accommoder à l'air du temps »...

En conclusion, on ne pourra jamais se déclarer exempt de l'accomplissement d'une Mitzvah sous prétexte que notre penchant est trop fort. Une telle excuse ne provient que d'un manque de volonté de faire des efforts ! Quiconque est prêt à s'améliorer, à se purifier, reçoit une aide Providentielle !

PARACHA : KI-TÉTSÉ



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 20h14 • Sortie : 21h20

Villes dans le monde

Lyon 20h00 • 21h03
Marseille 19h55 • 20h56
Strasbourg 19h52 • 20h58
Toulouse 20h11 • 21h12

Nice 19h48 • 20h49
Jerusalem 18h23 • 19h39
Tel-Aviv 18h35 • 19h41
Bruxelles 20h09 • 21h17

Los Angeles 19h00 • 19h55
New-York 19h09 • 20h08
Londres 19h28 • 20h37
Casablanca 19h37 • 20h32



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

La mouche aux 500 yeux

Devarim (21,10) "Lorsque que tu partiras en guerre contre tes ennemis, que le Seigneur ton D-ieu te les livrera et que tu feras parmi eux des prisonniers."

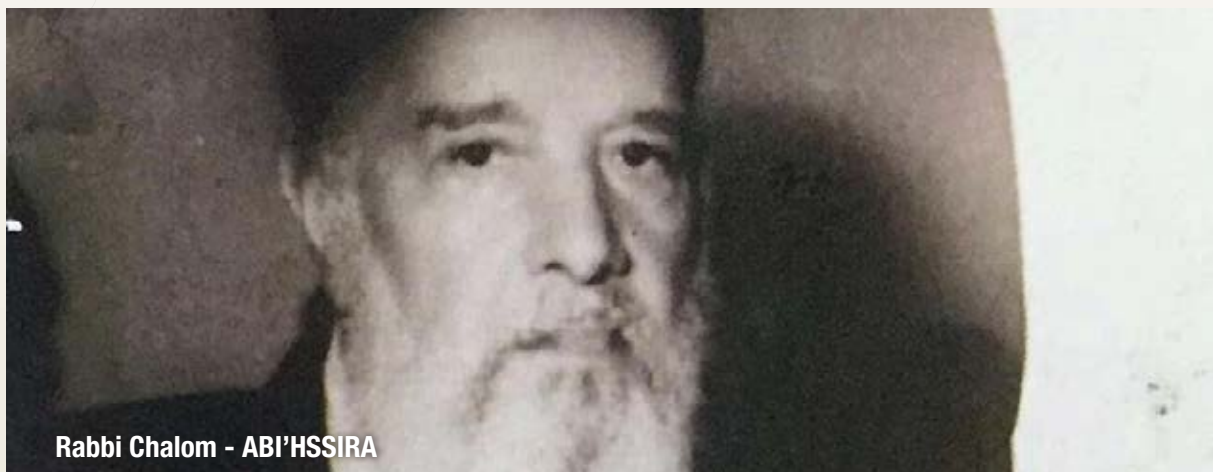
Le principal ennemi de l'homme, c'est son Yétser Ha-Ra – son mauvais penchant – comme cela est enseigné dans le Talmud (Kidouchim 30b) : « Le Yétser de l'homme se renforce chaque jour un peu plus, et si Hachem ne nous venait en aide, aucun homme ne pourrait surmonter ce penchant. »

En effet – c'est là l'essentiel de cet enseignement, sans l'aide Divine nous riquerions fort de nous décourager et d'abandonner la lutte contre ce penchant. C'est pourquoi le verset dit : « Lorsque que tu partiras en guerre... » ; que si tu essaies de combattre ton Yetser, alors « le Seigneur ton D-ieu te le livrera... », tu recevras une aide Divine pour le vaincre, car quiconque désire se purifier est aidé par le Ciel !

De la même façon que la mouche apprécie les plaies de la peau, le Yétser trouve toujours le point faible de l'homme. Les scientifiques ont montré qu'une mouche possède environ 500 yeux ; le Yétser Ha-Ra qui est également le Satan – ainsi que l'ange de la mort – possède quant à lui une infinité d'yeux ! On raconte qu'Aristote, auprès de qui Alexandre de Macédoine se vantait de ses exploits, au retour d'une guerre particulièrement difficile, répondit à ce dernier : « Sache que tu n'as pas encore livré la guerre la plus terrible : celle que l'on doit mener contre son mauvais penchant ! »



"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



Rabbi Chalom - ABI'HSSIRA



AU "HASARD" ...

Biographie : Rabbi Ya'akov Moché 'Harlap

Le gaon Rabbi Ya'akov Moché 'Harlap faisait partie des belles figures de la Jérusalem d'en haut. Il est né de Rabbi Zevouloun en 5642. Son père était dayan au beit din du gaon Rabbi Yéhochoua Leib Diskin zatsal, et son fils Rabbi Ya'akov Moché imitait son père, et se faisait remarquer par sa vive intelligence et son érudition. Il priait avec beaucoup d'émotion en déversant son âme, et il était toujours rempli de nostalgie envers Hachem et Sa Torah. En 5667, il fut nommé comme enseignant à la célèbre yéchiva Ets 'Haïm, et beaucoup de gens se pressaient pour entendre ses cours, dont la réputation s'étendait partout. Ensuite il fut nommé Rav et Dayan dans le quartier de Cha'arei 'Hessed, et de tous les coins du monde des gens s'adressaient à lui pour lui demander des décisions halakhiques. Il n'y avait pas que les responsa : sa maison était toujours largement ouverte à tout un chacun, et le Chabat et les fêtes beaucoup de gens se pressaient chez lui pour entendre ses paroles de Torah. Le summum était atteint la nuit du septième jour de Pessa'h, où des milliers de gens se rassemblaient auprès de chez lui pour dire ensemble la Chirat HaYam, et alors son visage rayonnait comme un diamant. Pendant de nombreuses années, on savait qu'il était malade, mais sa maladie ne l'empêchait pas d'enseigner, aux bnei Torah comme au peuple. Il est particulièrement connu pour l'activité dynamique qu'il a déployée pour que de nombreux élèves de yéchivah soient exemptés de l'armée, parce qu'ils voulaient étudier la Torah. Le 7 Kislev 5712, dans sa soixante-dixième année, il quitta ce monde. Il était connu pour son livre Beit Zevoul. La mémoire du tsadik est une bénédiction.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Même pour une heure

J'ai grandi dans le quartier juif de Crown Heights à Brooklyn. Bien qu'il soit peuplé en majorité de 'Hassidim de Loubavitch, ma famille n'en faisait pas partie, se « contentant » d'une orthodoxie juive rigoureuse. Cependant, nous ne pouvions pas ignorer la proximité d'avec le Rabbi et, deux fois par an, nous allions le voir dans la synagogue du 770 Eastern Parkway : à Sim'hat Torah nous regardions le Rabbi et ses 'Hassidim danser avec la Torah jusqu'à l'aube ; et le premier jour de Roch Hachana, nous suivions la foule qui accompagnait le Rabbi pour la cérémonie de Tachli'h, près de la rivière dans le Jardin Botanique. Je me souviens combien j'étais impressionné de me joindre à ces milliers de personnes marchant dans la rue en chantant les mélodies 'hassidiques bien connues.

J'ai grandi, j'ai étudié à l'Université, je suis devenu psychologue et, après mon mariage, je suis devenu aumônier dans l'Armée de l'air américaine en Alaska.

En 1973, alors que je me rendais en Alaska pour la première fois, en voiture, j'ai fait une escale avec mon épouse Miryam à St Paul, Minnesota. Là j'ai rencontré les deux émissaires du Rabbi présents sur place à cette époque : Rav Moché Feller et Rav Gershon Grossbaum. Quand je leur exposai ma nouvelle mission, ils m'exhortèrent d'écrire au Rabbi, ce que je fis. Je leur tendis la lettre dans laquelle j'avais mentionné un de mes problèmes : je souhaitais faire construire en Alaska un Mikvé, le bain rituel si nécessaire au couple juif. L'Armée américaine m'avait alloué les fonds pour cela mais je ne connaissais personne qui sache construire un Mikvé et qui soit d'accord de se déplacer jusqu'en Alaska.

Ces deux rabbins me demandèrent s'ils pouvaient me rendre service dans quoi que ce soit et je leur exposai mon problème ; quelle ne fut pas ma surprise quand Rav Grossbaum m'expliqua que c'était justement son métier : concevoir des plans de Mikvés à travers le monde et surveiller leur construction ! Il ajouta qu'il serait ravi de m'aider !

Je n'en revenais pas ! J'avais cherché dans tous les États-Unis quelqu'un qui m'aiderait et, avant même que j'ai collé un timbre sur ma lettre au Rabbi, mon problème était résolu !

Deux ans plus tard, alors que le Mikvé était en voie de construction, nous sommes allés à New York pour une audience privée avec le Rabbi. Nous avons eu droit à un traitement de faveur : même les étudiants de Yechiva sortirent pour voir à quoi ressemblait ce rabbin venu tout droit d'Alaska : je suppose qu'ils voulaient voir si je ressemblais à un Esquimau...

J'étais nerveux parce que j'avais prévu de rencontrer un ami Loubavitch très au fait du protocole à suivre auprès du Rabbi mais nous avons été invités à entrer dans le bureau avant qu'il arrive. Je n'avais qu'une requête à l'esprit : nous étions mariés depuis trois ans et nous n'avions pas encore d'enfants.

Je me souviens que mes genoux s'entrechoquaient quand nous sommes entrés dans le bureau. J'étais dans une sorte de nuage et je ne me souviens pas trop de ce qui s'est dit – sauf que le Rabbi a eu une longue conversation avec mon épouse, lui demandant quelles difficultés elle ressentait en Alaska et l'invitant à s'adresser à lui chaque fois qu'elle aurait un problème. Il l'encouragea aussi à parler avec les femmes juives sur place de l'importance du Mikvé et de ce que cela signifiait. A ma grande surprise, elle accepta et affirma qu'elle se conformerait exactement à tout ce que le Rabbi lui demandait.

Quant à moi, le Rabbi me demanda si nous distribuions des livres de prières et des 'Houmachim, les cinq livres de la Torah. « Non », répondis-je. Puis il me demanda si nous distribuions des livres éducatifs sur le judaïsme aux enfants juifs afin qu'ils sachent comment respecter les fêtes et je répondis encore une fois par la négative. Enfin le Rabbi me demanda si je me rendais dans les prisons pour contacter les détenus juifs et leur rappeler leur appartenance à

la communauté malgré tout ce qu'ils avaient fait et, encore une fois, je répondis non.

Le Rabbi insista : « Mais à partir de maintenant, vous allez le faire ? ». Je promis que nous allions nous atteler à la tâche et, immédiatement, le visage du Rabbi s'illumina d'un tel sourire que la seule façon que je puisse le décrire, ce serait le soleil se levant au milieu de l'hiver d'Alaska...

Quand nous nous sommes apprêtés à sortir, le Rabbi nous bénit : « Puisse vos fils devenir des rabbins de grandes villes ! ». Et c'est exactement ce qui s'est passé !

A notre retour à la maison, une lettre nous attendait. L'expéditeur était Rabbi Mena'hem M. Schneerson, 770 Eastern Parkway Brooklyn New York. Nous avons ouvert la lettre et nous avons été bouleversés : sur deux pages, le Rabbi nous félicitait tous deux d'avoir eu le mérite d'être les premiers Juifs à construire un Mikvé en Alaska.

Peu de temps après, ma femme me prévint que nous aurions un invité très spécial pour Pessa'h. Or la fête ne tombait que quelques mois plus tard. Mais ce fut sa façon à elle de m'annoncer que la bénédiction du Rabbi s'était réalisée et qu'elle accoucherait avant Pessa'h.

Au moment de la naissance, les médecins s'affolèrent à cause de complications de dernière minute et voulurent opérer. Je téléphonai au secrétariat au 770 et le Rabbi fit répondre : « Ne faites rien ! Puisse nous entendre de bonnes nouvelles ! ». J'en informai ma femme qui affirma tout de suite : « Nous suivrons les conseils du Rabbi ! ». Les médecins nous traitèrent de tous les noms mais nous avons tenu bon. Après quelques instants de tension, le bébé donna de nouveau des signes vitaux satisfaisants et la naissance put se dérouler normalement. Notre fils Meir Moché naquit deux heures avant l'anniversaire du Rabbi.

En 1978, nous sommes entrés pour la seconde fois en Ye'hidout (entrevue privée) avec le Rabbi. Nous avons décidé de nous installer en Israël et, après que nous ayons assuré le Rabbi que quelqu'un était prévu pour nous remplacer et continuer nos initiatives en faveur du judaïsme, le Rabbi accepta et nous donna sa bénédiction.

Deux ans plus tard, quand nous sommes retournés le voir, il nous demanda de retourner brièvement en Alaska - « même pour une heure » insista-t-il.

Bien que je n'ai pas compris pourquoi, j'ai fait ce qu'il m'avait demandé. Durant ma brève visite à Anchorage, deux avocats juifs de Philadelphie arrivèrent. Ils travaillaient avec les Esquimaux pour un projet de pipeline. L'un d'entre eux était dans l'année de deuil de sa mère et avait besoin de réciter le Kaddich. Il s'avéra que j'étais justement le dixième homme : sans moi, il n'y aurait pas eu Minyane, la présence de dix hommes requise pour cette prière. J'en profitai pour organiser un Minyane permanent qui continuerait à se réunir même après mon départ. Ils ont effectivement continué et ce Minyane fonctionnait encore quand Rav Yossef Greenberg est devenu le Chalia'h, l'émissaire permanent du Rabbi sur place qui bâtit toutes les infrastructures nécessaires à une communauté juive.

Je suppose qu'on peut affirmer que c'est la raison pour laquelle le Rabbi m'avait demandé d'aller en Alaska « même pour une heure ».

Seul lui pouvait le savoir !

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Cimetière au mois d'Eloul (Rav Freddy ELBAZE)

Question : Peut-on aller prier au cimetière au mois d'Eloul ?

Réponse : Selon certains avis - dont le Gaon de Vilna -, on ne va pas au cimetière (pour la Hazkara, c'est juste s'il permet... il recommande plutôt d'étudier pour l'âme du défunt).

Cependant, si vous éprouvez fortement le besoin de vous y rendre afin de prier votre proche, il n'y a pas de contre-indication halakhique.

Quant au mois d'Eloul, en dehors des jours de Roch 'Hodech, il est possible de se rendre au cimetière.



PERLE HASSIDIQUE

“Celui qui rit beaucoup voit sa crainte [du Ciel] diminuer”

(Or'hot Tsadikim)

QUIZZ PARACHA

1. Quelle fraction d'héritage doit recevoir un aîné qui a un frère ?
2. Pourquoi la Torah met-elle en relation la mitsva de « renvoyer la mère de l'oiseau » à la mitsva de « faire un parapet au toit de sa maison » ?
3. Quel type d'objet n'est-il pas permis de prendre en gage ?

1. 2/3
2. Pour nous enseigner que l'accomplissement d'une mitsva crée l'occasion d'en faire une autre et entraîne la prospérité
3. Les ustensiles qui servent à préparer les aliments de base

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU